

Vous aussi participez à la surveillance citoyenne des installations !

Pourquoi surveillons-nous les installations et transports nucléaires ?

Dès que l'on s'intéresse d'un peu plus près aux installations nucléaires, on s'aperçoit qu'au-delà des constats produits par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), le fonctionnement de ces installations et les nombreux incidents et problèmes qu'elles rencontrent, sont très souvent révélateurs d'infractions ou de problèmes de gestion du site qui peuvent entraîner de graves conséquences pour la santé et l'environnement. Pourtant, les exploitants ne sont nullement inquiétés et peuvent commettre des infractions et manquements en toute impunité.

Quant aux transports de matières radioactives, aucune information ne filtre. Les élus et les populations sont tenus dans l'ignorance la plus totale de l'existence et du passage de ces convois dans leur commune et des risques liés à ces transports ; secret défense oblige...

En pratique qu'est-ce que c'est ?

Nous avons mis en place un réseau d'informateur et des outils de diffusion et communication, afin de permettre une véritable circulation des informations relatives au fonctionnement des installations. Ces espaces de partage des informations vous permettront de transmettre et de bénéficier d'informations indépendantes et de toute l'actualité relatives aux différentes installations nucléaires françaises. Vous pourrez également échanger avec d'autres membres de CLI ou avec des personnes qui suivent de près ce qui se passe sur les sites nucléaires, y obtenir des conseils et un appui pour préparer vos réunions de CLI et y poser des questions pertinentes, en lien avec les derniers événements survenus sur le ou les sites que vous suivez.

Comment cette surveillance citoyenne nous permet-elle d'agir ?

Les informations que vous nous transmettez, une fois vérifiées, seront ensuite utilisées pour alimenter notre blog des incidents et accidents nucléaires à travers les différents continents. Elles pourront également faire l'objet de dossier sur notre site ou de communication à la presse. Elles peuvent enfin nous permettre d'utiliser le levier juridique pour exercer de nouveaux recours en justice et faire ainsi respecter le droit de l'environnement, bafoué par les exploitants.

NOUS REFUSONS

Le projet d'EDF de rafistoler les réacteurs en fin de vie, au mépris des risques

NOUS DEMANDONS

L'arrêt immédiat des réacteurs ayant dépassé les 30 ans de fonctionnement, à commencer par les deux réacteurs de la centrale de Fessenheim

NOUS DÉNONÇONS

Le dysfonctionnement des CLI (disparité de fonctionnement et de budget entre les CLI, manque de représentativité de ses membres, absence de réelle information de ses membres, exclusion volontaire de certaines associations, manque de moyens...)

NOUS EXIGEONS

L'annulation du projet CIGEO

<http://sortirdunucleaire.org/Juriblog>

<http://sortirdunucleaire.org/Juriblog/Nucleaire-des-accidents-partout>

Contact : contact@sortirdunucleaire.fr

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique